

CRAC (coordination régionale d'actions pour le conte) mode d'emploi

Préambule : Avant la mise en place d'une coordination-régionale-d'actions-pour-le-conte soutenue par le RNCAP, il est important de veiller au rassemblement régional le plus grand. Nous œuvrons tous à la reconnaissance des arts de la parole et une place doit être faite à chacun au sein des CRAC.

La reconnaissance du CRAC par le RNCAP et le soutien - financier, logistique ou humain - est accordé une fois par an, aux conditions suivantes :

- *Assurance du rassemblement le plus large en et respectant la pluralité des acteurs de notre discipline,*
- *Présentation des principales actions mises en œuvre par le réseau (en 2017, il s'agit de l'OPP),*
- *Édition d'un compte rendu des rencontres ou d'un rapport d'activité de la coordination,*
- *Envoi de la liste des contacts invités*

Objectifs : Être une plateforme régionale d'échanges, de réflexion et de concertation des acteurs du conte en favorisant les synergies, les mutualisations, les partenariats et, éventuellement, la professionnalisation des participants.

Nature des membres : Structures dont tout ou partie des activités est en lien avec le conte (Organismes de production, diffusion, recherche, groupements de conteurs amateurs, collectivités territoriales...) et conteurs professionnels ou en voie de professionnalisation.

Les membres, personnes physiques ou morales, doivent être domiciliés dans la même Région.